



## **CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du jeudi 2 février 2023*  
*Espace Jean GABIN*  
*18h00*

### **ORDRE DU JOUR**

#### **INFORMATION**

Gestion du Golf

#### **AFFAIRES GENERALES**

- 1- Recrutement d'un architecte pour le lancement de la nouvelle Mairie.
- 2- Approbation du projet de réaménagement du stade de foot, en lien avec le déplacement de la zone de loisirs des lacs (travaux de la RARM).
- 3- Création d'un comité technique de coordination de travaux Mairie-RARM (Golf/Lac du Psychier).
- 4- Proposition de jumelage avec la Commune de Stella (Province de SAVONE-Italie).
- 5- Signature d'une convention avec le SyME05 pour définir les modalités de participation financière du demandeur aux investissements du SyME05 dans le cadre des programmes travaux 2022 du SyME05 pour le projet suivant : Montgenèvre "Rac SCI LAURENT poste RUNE".
- 6- Demande auprès du SyME05 d'implantation de deux bornes de recharges supplémentaires : une aux Alberts (emplacement à définir) une seconde dans le parking de l'Obélisque.

#### **FINANCES**

- 7- Demande de subvention d'investissement 2023 auprès de la CAF05.
- 8- Complément au tarif de location des salles
- 9- Vote des tarifs relatifs au stationnement.
- 10- Signature d'une convention avec la SCI le Rocher de l'Aigle relative à la concession de places de stationnement au parking de l'Obélisque.
- 11- Budget 2023 : Autorisation d'engager, de liquider, de mandater les dépenses d'investissement conformément à l'article L 1612-1 du CGCT.
- 12- Demandes de subvention :
  - pour la construction de cabanes dans les arbres au camping des Alberts (Espaces Valléens)
  - pour la création d'un Golf pour enfants (Contrat de Station)
  - pour la création d'une zone de loisirs sur le stade de foot actuel (Contrat de Station)
  - pour la restauration de petit patrimoine.

#### **DURANCIA**

- 13- Convention de partenariats fixant les taux de partenariat
- 14- Convention avec les prestataires extérieurs.
- 15- Compléments tarifaires en lien avec les prestations
- 16- Complément de la délibération n° 18 du 17 novembre 2022 relative à l'exploitation du « Bar Lounge ».
- 17- Signature d'une convention avec la société le café de l'eau représentée par M. Daniele GOVERNALE, relative aux charges du Bar du Golf.

### RESSOURCES HUMAINES

- 18- Création d'un poste de vacataire pour l'hiver 2022-2023, relatif à la production de glace à la patinoire.

### URBANISME

- 19- Parcelle AB887, copropriété de l'ARZERIER: modalité d'acquisition à titre gratuit, par la Commune de Montgenèvre, d'une partie de la parcelle située sur la voirie.

Le Maire,  
Guy HERMITTE

 